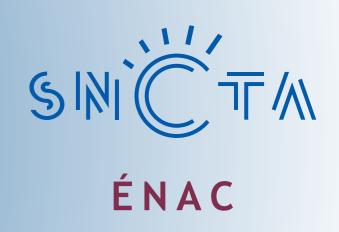


PT DSNA: il est urgent de concerter!





Le premier PT DSNA débutera en semaine 49 avec la promo MCTA 20C. La section ÉNAC du SNCTA, étonnée du manque de concertation locale avec les organisations syndicales sur le sujet, revendique :

- l'assurance que les conditions de travail des référents lors des premiers PT DSNA ne seront pas entérinées par la suite sans négociations ;
- que le cadre des référents PT entre dans le cadre plus large des référents ICA à venir ;
- la création d'une instance locale de travail ouverte aux organisations syndicales permettant un dialogue social constructif.

Ce groupe de travail aura pour but :

- de tirer les enseignements issus des retours des premiers ICA concernés afin de définir un cadre de travail clair, concerté et accepté ;
- de répondre à l'ensemble des besoins et des problématiques posées par la mise en place de ce nouveau degré.

Le SNCTA ne remet aucunement en cause la qualité ni la validité du travail effectué jusqu'à présent, il ne cherche pas non plus à tout réinventer. Cependant, il considère que les travaux et les conclusions techniques d'un GT d'experts ne peuvent s'affranchir d'une validation sociale par les organisations syndicales.

Le SNCTA, moteur de la création du PT DSNA, a à cœur, dans ses démarches, que la mise en place de ce nouveau degré soit véritablement négociée avec les contrôleurs.